

Le 18 Février, nous alertions sur le comportement du détenu M. qui s'en prenait violemment aux agents, menaçant de les égorger, et continuant ses agissements dans la journée.

Le 18 février, nous exigeons un départ rapide de celui-ci avant un passage à l'acte de la part d'un individu coutumier des faits de violence.

Le 18 février, nous exigeons une gestion assurant la sécurité du personnel en attendant son départ.

Vendredi, les agents avaient une fois de plus prévenu et alerté des risques concernant cette gestion incompréhensible et du retour de ce détenu au comportement agressif sur un étage complètement inadapté à son profil.

Ce jour le lundi 9 mars 2026, le temps nous a hélas donner raison sur les capacités de nuisance de cet individu qui, au retour de promenade, s'est illustré dans une altercation physique avec des co-détenus.

Le Casino est fermé. Il est temps aujourd'hui d'arrêter des « paris » ou expérimentations de gestion avec lui et de reprendre les choses tel quels auraient dû être faite au lendemain de nos avertissements : **un départ rapide**.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins continue d'exiger un départ rapide de cet énergumène comme nous le demandons depuis le 18 février 2026.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins continue d'exiger avant le transfert de ce détenu, une gestion qui assurera la sécurité des agents.

L'UFAP UNSa Justice de Moulins félicite le professionnalisme des agents qui avaient alerté des difficultés de gestion de ce détenu.

Le bureau local,